

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	36 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : **02 septembre 2020**

Date d'affichage : **02 septembre 2020**

SEANCE DU 07 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le sept du mois de septembre à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle Jean Chaux de Mons.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Jacques FLORANTIN (suppléant de Rémy PETOTON), Fabienne GASTON, Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Nicole PEREZ, Laurent PLANCHE, Claude RAYNAUD, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE.
Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Dominique TIXIER.
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT.

Absents représentés :

Rémy PETOTON.

Absents :

Roland GENESTIER, Jean-Luc LAQUENAIRE, Yves RAILLERE.

Secrétaire de séance : Didier CHASSAIN

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2020-100 : CREATION DE POSTES TEMPORAIRES

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Ajustement d'un poste existant :

Il convient d'ajuster la période de recrutement par rapport à la date à laquelle le poste a été pourvu.

Type de contrat	Grade	Temps de travail	Période	Poste	Site
ATA	Animateur	35/35 ^e	<i>A compter du 1^{er} décembre 2019 au 30 novembre 2020 (délibération n° 2019-154) Ajuster à compter du 13 janvier 2020 au 12 janvier 2021</i>	Animateur socio-éducatif	Siège CCPL

Recrutements temporaires :

Type de contrat	Grade	Temps de travail	Période	Poste	Site
ATA	Adjoint administratif	35/35 ^e	<i>A compter du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021</i>	Agent d'accueil-secrétariat	Siège CCPL
ATA	Adjoint d'animation	12/35 ^e	<i>Pour les Mercredis scolaires du 08 septembre 2020 au 31 décembre 2020</i>	Animateur ALSH	MEJ à Maringues

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés

- d'approuver le recrutement d'agents contractuels relevant des catégories A, B, ou C, à temps complet ou temps non complet, pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois,
- d'autoriser Monsieur le Président à faire toutes les démarches préalables obligatoires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision,
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

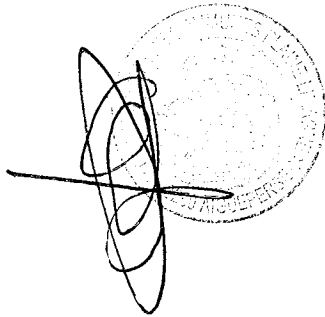
Au Registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 10/09/2020

Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

